

## **Commémoration du tricentenaire de la mort de Vauban en 2007 - Présentation du programme et du budget général - Signature de conventions et attribution de subventions**

**M. l'Adjoint ROIGNOT, Rapporteur** : Afin de célébrer en 2007 le Tricentenaire de la mort de Vauban et de promouvoir la candidature de son œuvre au patrimoine mondial, la Ville de Besançon propose de coordonner et d'apporter son soutien à un ensemble de manifestations.

Cette commémoration comporte cinq perspectives :

- \* valoriser l'œuvre de Vauban dans toute sa diversité,
- \* faire découvrir la cohérence du patrimoine fortifié par Vauban à Besançon : Citadelle, fort Griffon (la «deuxième citadelle»), tours bastionnées, bastions, courtines...,
- \* favoriser la réappropriation de ce patrimoine en touchant le public le plus large possible, tout le long de l'année, en offrant un programme varié (scientifique, culturel et festif),
- \* amorcer des partenariats avec les forces vives locales de l'Agglomération du Grand Besançon, du Département et de la Région pour valoriser l'œuvre de Vauban sur le long terme,
- \* accompagner le projet d'inscription de Besançon (et de treize autres sites) au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Le contenu de ces manifestations sera à la fois scientifique, artistique, culturel et festif ; de nombreux événements de la vie bisontine s'inspireront tout au long de l'année du génie et de l'œuvre de Vauban. Ce programme a été conçu en collaboration avec de nombreux partenaires associatifs, culturels et sportifs. Dans ce cadre, la Ville de Besançon sera amenée à passer des conventions avec ses différents partenaires.

### **Programme général 2006 - 2007**

#### **1. Evénements festifs (temps forts prévus de décembre 2006 à juillet 2007)**

- . Spectacle d'ouverture de l'année Vauban (fin décembre 2006),
- . Lancement d'un grand rallye équestre «Equi-Vauban» (200 cavaliers reliant Besançon à Versailles) en juillet 2007,
- . Concerts de l'orchestre de Besançon Franche-Comté et du Conservatoire National de Région, et dans le cadre du Festival International de Musique et du Festival de Musique de Rues.

#### **2. Expositions (juin à novembre 2007)**

- . Exposition sur le thème de Vauban et la conquête de la Franche-Comté (Musée du Temps en collaboration avec la Bibliothèque d'études),
- . Exposition de costumes religieux et objets liturgiques du XVII<sup>ème</sup> Siècle (Centre diocésain, Association Renaissance Vieux Besançon et Musée Comtois),
- . Exposition de photos aériennes des sites Vauban du Réseau des Sites Majeurs de Vauban (14 sites).

#### **3. Parcours urbains (mars à décembre 2007)**

- . Parcours Vauban : dans la Citadelle et de la Citadelle au Fort Griffon (parcours ludique scénographié reliant 2 sites phares de Vauban),

- . Pavoisement des tours bastionnées,
- . Inauguration d'une statue Vauban.

#### **4. Animations (avril à octobre 2007)**

- . Programme d'animations piloté par la SEM Citadelle - spectacle musique et danse (avril, mai et octobre), spectacle en nocturne avec la garde républicaine (en juin), parcours nocturnes (été), parcours autour des métiers d'autrefois et du patrimoine (septembre), etc.
- . Course populaire «Tous pour Vauban» (ASPTT),
- . Course d'orientation autour des fortifications (Balise 25),
- . Carnaval de Besançon sur le thème de Vauban,
- . Événementiels divers - stand tenu à la Foire Comtoise, semaine gourmande et marché de Noël sur la thématique du XVII<sup>ème</sup> Siècle, pique-nique géant, événement philatélique,
- . Rallye culturel pour les jeunes (Alter égaux),
- . Programme de visites guidées élaboré par la Ville d'Art et d'histoire et l'Office du Tourisme - visites pédestres, fluviales, nocturnes, randonnée nocturne autour de l'enceinte urbaine fortifiée et randonnée de Noël dans une ambiance XVII<sup>ème</sup>.

#### **5. Colloques, conférences (2006/2007) :**

- . Colloque international « Vauban architecte de la modernité ? » en octobre 2007 (Bibliothèque et Université de Franche Comté),
- . Cycles de conférences élaborés par le service Patrimoine, le Centre Diocésain dès l'automne, la Citadelle et l'Université ouverte de Franche-Comté, entre janvier et juillet 2007,
- . Projets éducatifs - formation d'enseignants, projets d'action culturelle, site internet du CDDP, d'octobre 2006 à décembre 2007 voire au-delà.

#### **6. Editions (2007)**

- . Publication sur Vauban et l'UNESCO dans la collection Ville d'art et d'histoire,
- . Cahier spécial de la Renaissance du Vieux Besançon,
- . Publication des éditions du huitième jour (collections «Étoiles de Vauban, la route de l'Est»)
- . Jeu d'échecs «fortifications de Besançon».

#### **7. Volet d'insertion**

- . Travail avec le CCAS (atelier d'écriture) et la mission locale (chantiers d'insertion et ateliers créatifs)

#### **8. Spectacles vivants (juin à octobre 2007)**

- . Concert «Citadelle Electronique» (Association Elektrophonie),
- . Spectacle «La Pierre et les Songes» présenté par Odile DUBOC, directrice du Centre Chorégraphique National de Franche-Comté,
- . Concours de chanson francophone (par l'Association Dev'Art)

### 9. Excursions et séjours (2007)

. Excursions - découvertes des fortifications bisontines proposées par l'Office du Tourisme, excursion de l'Association Fortis.

Cette commémoration réunira de très nombreux partenaires, publics et privés : l'Office du Tourisme, les associations Balise 25, Elektrophonie, ASPTT, Dev'art, Fortis, Renaissance Vieux Besançon, Festival International de Musique, la Fondation du patrimoine, le Centre Chorégraphique National de Franche-Comté, le Comité Régional du Tourisme Equestre de Bourgogne, le Comité des Fêtes (Union des Commerçants), le Centre Diocésain, le Réseau des sites majeurs de Vauban, le Conservatoire National de Région, la SEM Citadelle, l'Université de Franche-Comté, les Haras nationaux de Besançon, les Editions du Huitième jour, les Editions la Taillanderie, etc.

Cette opération mobilisera également de nombreux services et plusieurs directions de la Ville de Besançon.

### Budget général prévisionnel 2006-2007

BUDGET GENERAL 2006 - 2007	FINANCEMENTS 2006 – 2007		
Evénements festifs et spectacle vivant	238 200 €	924 000 €	Ville de Besançon
Expositions	250 000 €	235 000 €	SEM Citadelle
Parcours urbain	485 000 €	81 000 €	Autres partenaires
Formation, colloque, édition	64 000 €		
Communication et signalétique	50 000 €		
Animations	152 800 €		
<b>TOTAL</b>	<b>1 240 000 €</b>	<b>1 240 000 €</b>	

De son côté, la Ville de Besançon sollicitera des subventions auprès des collectivités suivantes :

Conseil Régional	40 000 €
Conseil Général	50 000 €
DRAC	75 000 €
Grand Besançon	20 000 €
<b>Total</b>	<b>185 000 €</b>

Pour mener à bien cette commémoration, la Ville de Besançon est amenée à passer des conventions et à verser des subventions aux partenaires suivants :

### Association Renaissance Vieux Besançon : 10 000 €

➤ Aide à l'édition d'un cahier spécial rassemblant les contributions d'un ensemble d'historiens et spécialistes sur l'œuvre de Vauban à Besançon et en Franche-Comté.

**SEM Citadelle : 110 000 €**

➡ Parcours urbain faisant le lien entre les deux citadelles construites par Vauban à Besançon : la Citadelle et le Fort Griffon. Parcours jalonné de panneaux, kakémonos, de modules (panneaux décrivant à chaque station un texte concis sur l'œuvre de Vauban)...

Cette scénographie étant extérieure à l'enceinte de la Citadelle, elle n'entre pas dans le périmètre des missions confiées par la Ville à la SEM au titre du contrat de délégation de service public. Aussi, la Ville prend en charge son financement et s'associe à la conception de ce projet.

En revanche, la SEM réalise par ailleurs une scénographie intérieure à la Citadelle au titre des missions relevant du contrat de délégation de service public susvisé dont elle prend par conséquent en charge le financement.

Le Conseil Municipal est invité à :

- approuver le programme général de la commémoration du tricentenaire de la mort de Vauban,
- autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer toutes les conventions à intervenir dans ce cadre,
- décider d'attribuer une subvention de 110 000 € à la SEM, conformément à l'échéancier prévu dans la convention et de 10 000 € à Renaissance Vieux Besançon étant précisé que le montant de la dépense sera imputé au chapitre 65.324/6574.6002 CS 10032 qu'il conviendra d'abonder par un transfert de crédits de 120 000 € en provenance du chapitre 011.324/6042.6002 CS 10032. Les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2006,
- autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à solliciter les demandes de subventions auprès de la DRAC, de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon, du Département du Doubs et de la Région Franche-Comté et à les inscrire, en recettes au chapitre 74.324.74718/7472/7473/7475.6002.10032, par décision modificative au budget de l'exercice courant à réception des notifications attributives.

Après en avoir délibéré et sur avis favorables unanimes des Commissions n° 5 et du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

Mme FELLMANN, M. MARIOT, Mme PANIER, M. LIME, Mme SCHIRRER, M. JOSSE et Mme CASENOVE n'ont pas pris part au vote.

*Récépissé préfectoral du 26 décembre 2006.*